



## Assurance groupe FPBQ

De l'assurance de groupe : Pourquoi ?

Parce que les membres de la Fédération veulent profiter d'un pouvoir d'achat qui leur permet d'obtenir des valeurs ajoutées et une tarification avantageuse.

### Assurance habitation

Produits à valeur ajoutée

- Aucune franchise à payer en cas de sinistre de plus de 5000\$ ou sur les bris de glaces ;
- Valeurs à neuf sans obligation de reconstruire en cas de perte totale ;
- Service d'assistance psychosociale à la suite d'un incendie perte totale ;
- En prime : **Une assistance juridique gratuite !**

### Assurance automobile

Produits à valeur ajoutée

- Des programmes gratuits d'assistance routière pour :
  - Les femmes de 30 à 49 ans, conductrices principales.
- Aucune franchise à payer en cas de perte totale ou de délit de fuite ;
- Une protection de 50 000\$ pour véhicules loués ou empruntés ;
- Une assurance accident de 15 000\$ en cas de décès dans un accident de la route ;
- Frais de subsistance supplémentaires si voiture immobilisée suite à un sinistre couvert en voyage (Maximum : 750\$) ;
- Une voiture de location fournie gratuitement à la suite d'un sinistre couvert;
- Garantie à vie sur les travaux réalisés chez un garagiste accrédité.



### Assurance automobile et habitation

- Couvertures en responsabilité civile portées à 2M\$ ;
- Franchises décroissantes (100\$ / an ; la franchise est de nouveau applicable dès qu'un sinistre survient) ;
- Des options de paiement flexibles, sans frais de financement ;
- Des primes garanties pour 2 ans, mettant ainsi vos membres à l'abri d'une augmentation à la suite d'un sinistre ;
- Assurance juridique gratuit et assurance contre l'usurpation d'identité (lorsque les deux contrats sont couverts avec AXA).

Les membres de la Fédération pourront profiter de tarification avantageuse et de nombreux rabais pouvant cumuler jusqu'à 40% de réduction additionnelle.

Notre expertise, vous permet d'envisager l'avenir d'une autre façon !  
Notre priorité fondamentale est de répondre aux besoins de la Fédération et de ses membres !

**Pour des renseignements, N'hésitez pas à communiquer avec moi.**

**Éric Desrochers, courtier en assurance de dommages. Depuis 5 ans, pour mieux vous servir.**  
[e.desrochers@pmtroy.com](mailto:e.desrochers@pmtroy.com)

955, Boul. Pierre-Bertrand  
Bureau 200  
Québec (Qc) G1M 2 E8  
Téléphone (418) 780-0808  
Sans frais 1- 866-780-0808  
Télécopieur (418) 780-0707  
[www.pmtroy.com](http://www.pmtroy.com)